

ÉCRIRE POUR LES ENFANTS...

Rencontre avec Rachel Laurin

Présenté dans notre numéro d'automne 2019, le concours de composition lié au projet Orgelkids mit à l'honneur la compositrice canadienne Rachel Laurin. Cette dernière, également organiste et improvisatrice, est « Compositrice Agréée » du Centre de Musique Canadienne. Elle a écrit plus d'une centaine d'œuvres pour instruments solos, chant, formations de chambre, chœur et orchestre. Nous l'avons rencontrée...

JONATHAN MAHER

Vos Ten little Sketches for Ten little Fingers, Op. 92, (Dix petites esquisses pour dix petits doigts), ensemble de miniatures composées pour le concours de composition d'Orgelkids 2019, ont obtenu le premier prix dans la catégorie « orgue solo ». Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

RACHEL LAURIN : Le projet d'Orgelkids, qui a vu le jour aux Pays-Bas en 2009, et qui s'est répandu dans plusieurs pays du monde, proposait en effet un concours de composition afin de doter ce jeune instrument d'un répertoire adapté à ses caractéristiques pour pérenniser ce projet éducatif sans égal. Rappelons pour mémoire qu'il est question d'un orgue présenté sous forme de « kit » destiné à être monté par des enfants sous la tutelle d'organistes, de facteurs d'orgues ou de pédagogues, et constitué d'un clavier à deux octaves, et de deux rangées de tuyaux de bois, produisant un son de flûte de 4 et de 2 pieds. Un très petit instrument, donc...

Le 4 juillet 2019 se tenait une journée de célébrations aux Pays-Bas, et l'annonce des gagnants se déroulait en direct sur Facebook : c'est alors que j'ai appris avec ravissement et émotion que j'étais récipiendaire du Premier Prix dans ma catégorie. C'était très touchant d'assister, de loin, à la présentation des lauréats, dans la langue néerlandaise, avec photos des compositeurs projetées sur grand écran, puis d'entendre la prestation des pièces sélectionnées, par l'excellent organiste Cees-Willem van Vliet aidé de la petite « princesse » danoise Gudrun Kjaer qui actionnait consciencieusement les soufflets pour fournir le vent requis. Je parle de la petite « princesse », car après avoir vu la vidéo, j'ai décidé de dédier la première pièce, *Marche de la jolie Princesse*, à Gudrun et à sa sœur Estrid !

Que représente une telle distinction pour une compositrice comme vous, déjà internationalement reconnue et saluée ?

R.L. : Comme créateurs, on vit souvent à la fois dans le doute et la certitude : une position parfois inconfortable ! La certitude de pratiquer le métier que l'on adore par-dessus tout... et le doute de

n'être reconnu que par un petit nombre ou de réaliser un travail inutile qui ne satisfait que soi-même. Le fait qu'un jury de cette envergure¹ ait sélectionné mes pièces, parmi un grand nombre de candidatures, confirme en quelque sorte mes choix, et l'approbation de mes pairs contribue à mon épanouissement artistique.

Comment vivez-vous ces compositions aux contraintes drastiques par rapport à l'ensemble de votre production ?

R.L. : Ces dernières années, j'ai souvent été appelée, grâce à diverses commandes de composition, à écrire de la musique virtuose et exigeante pour l'exécutant, une musique conçue pour mettre en valeur de grands instruments et leur interprète. Je sens parfois le besoin de démontrer que mon inspiration musicale peut aussi bien répondre à d'autres critères que le défi technique. Et à cette occasion, composer pour un clavier de deux octaves m'a permis de limiter mes propres idées musicales à un cadre plus défini, sur le plan de l'exécution technique.

Non seulement j'ai trouvé l'exercice très agréable et inspirant, mais le fait que ces esquisses aient conquis le jury, ce qui leur fera bénéficier d'une belle visibilité, me permet d'élargir considérablement la perception qu'auront les musiciens en général sur mon style d'écriture, et d'atteindre un plus grand public. La satisfaction de produire un répertoire utile pour un instrument qui en a un besoin urgent, m'apporte la gratification ultime de jouer le rôle que je m'étais promis de remplir quand j'ai commencé à composer il y a de cela... plusieurs années déjà ! Aussi, composer pour de jeunes interprètes et un jeune public touche l'une de mes fibres artistiques très profondes !

Avez-vous composé d'autres pièces pédagogiques ? Si oui, pour quel niveau et dans quel cadre ?

R.L. : Oui, les *Esquisses d'Été* Op. 82, pour piano, commandées par le Centre de Musique Canadienne au Québec, pour un concours de jeunes interprètes. Composées à l'été 2017, ces sept petites pièces évoquent des souvenirs

1. Le jury international était constitué d'organistes réputés qui marquaient la présence d'Orgelkids dans leur pays respectif : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, Pays-Bas, Suède et Taïwan.



• Rachel Laurin joue en concert deux de ses œuvres : *Étude héroïque* op. 38 et *Le Vol de l'Oiseau-Mouche*.



www.orgues-nouvelles.org

• Retrouvez *L'Épilogue* op. 50, également jouée par la compositrice.



de mes étés d'enfance à la campagne. De niveau « 5^e année » ou « 6^e année » selon les pièces.

Faisons quelques pas dans votre atelier de compositrice. Comment définiriez-vous votre langage d'une manière générale ?

R.L. : Difficile question... J'ai toujours hésité à définir mon langage, craignant les catégories simplificatrices. Car d'abord, le langage du compositeur ne tient pas seulement au « système harmonique » prédominant, mais aussi à la structure des œuvres, au développement mélodique, à l'instrumentation (traitement de l'instrument comme tel) et à de multiples autres facteurs. Si je me limite au langage harmonique, je peux résumer en disant que j'écris dans un langage tonal-modal chromatique. La modalité élargit le langage tonal, et le chromatisme me permet des modulations plus « personnelles ». Et si je résume encore plus, je peux dire que j'écris une musique d'inspiration traditionnelle, dans la forme et l'accessibilité.

Le point de départ d'une pièce varie énormément. Ces dernières années, comme j'écris presque exclusivement sur commande, le tout premier point de départ est l'objet de celle-ci : pour quel instrument, quel usage (concert, liturgie, commémoration ou autre), la durée demandée, ce qui déterminera la structure de l'œuvre en grande partie, etc. Quand je commence à travailler sur une œuvre, j'entre souvent en contact régulier avec le (ou la) commanditaire, à mesure que les idées se développent, pour m'assurer que le tout va dans la bonne direction. Parfois, lorsque la commande est plus générale (par exemple, on me demande « une pièce pour orgue solo » de sept ou huit minutes), je vais proposer plusieurs choix d'idées, pour m'aider moi-même à décider et enfin commencer à écrire !

Comment vous situez-vous dans un paysage musical contemporain aux esthétiques fort diverses ?

R.L. : Pour faire suite à la réponse précédente, je peux affirmer que j'ai toujours suivi ma propre voie, qui fut pendant longtemps à l'encontre des tendances du moment. Aujourd'hui, les moyens de diffusion de la musique – et des arts en général – sont telle-

« Il faut éviter d'isoler la musique d'aujourd'hui du reste du répertoire. »

ment diversifiés, que les tendances et les modes dans le domaine de la création sont plus diluées qu'avant. Ce qui fait que je me sens moins seule dans mon créneau ! Mais je subis encore les « barrages systématiques » dues à mes choix stylistiques, quand il s'agit de subventions publiques... Heureusement, les commandes que je reçois me permettent de vivre de mon art, et je ne dépends pas des subventions ! Je trouve quand-même toujours déplorable qu'une faible minorité de créateurs décide de la valeur d'une production sur le seul critère du langage, et de l'esthétique, alors que le public, celui à qui on s'adresse quand on crée, a choisi depuis toujours la musique qui rejoint son intelligence et ses émotions.

Les pièces pédagogiques dont nous avons parlé nécessitent sans doute d'autres contraintes que la limitation des claviers. Avez-vous eu l'impression de devoir faire des concessions au niveau de la pure « grammaire » musicale ?

R.L. : Non, pas vraiment des « concessions ». J'ai respecté ma « grammaire » habituelle, mais puisque ces pièces sont très courtes, il n'y a pas de place pour des modulations ou des développements plus poussés. C'est plutôt la durée des pièces qui est limitative que les deux octaves du clavier, à un certain point de vue. Mais il est certain que j'ai dû limiter certaines altérations, car je souhaitais que ces pièces soient jouées par de jeunes pianistes de niveau intermédiaire (ou débutant...). Je peux affirmer que ces pièces reflètent parfaitement qui je suis comme créatrice.

La musique contemporaine est, encore aujourd'hui, considérée avec une certaine méfiance. Comment convaincre le public de son accessibilité ?

R.L. : En lui permettant d'entendre de la musique d'aujourd'hui bien écrite, bien structurée, intelligible et émouvante. Sans tomber dans le simplisme. Le public de la musique sérieuse est plus ouvert qu'on le croit, et ne s'intéresse pas qu'à Mozart et Vivaldi. Il faut éviter d'isoler la musique d'aujourd'hui du reste du répertoire. Il faut intégrer le répertoire moderne aux répertoires classique, romantique et autres. Au même titre que l'on doit éviter d'isoler les « femmes compositrices », je pense qu'il faut évi-

ter de concentrer des programmes de concert sur des œuvres « contemporaines », mais plutôt les intégrer et démontrer qu'elles ont trouvé leur place au sein du répertoire plus connu. Je mets le mot « contemporaines » entre guillemets, parce que ce mot est maintenant faussement associé à une esthétique musicale alors qu'il devrait signifier « de notre époque »...

C'est, depuis peu, officiel : l'American Guild of Organists vous remettra le « Distinguished Composer Award 2020 » lors du Congrès National de l'AGO à Atlanta en juillet prochain. Une belle consécration ?

R.L. : Cet honneur est un peu le « Grammy Award » du monde de l'orgue ! Je suis vraiment enchantée de cette nouvelle et très honorée. Lorsque le Président de l'AGO m'a écrit pour m'annoncer la nouvelle, j'ai relu le courriel à plusieurs reprises pour être sûre de ne pas faire erreur. Aussi je pense être le premier compositeur « non-américain » à recevoir cette prestigieuse récompense. Tous ceux qui l'ont reçu avant moi (le prix est remis tous les deux ans) sont de grands noms dans le domaine de la création pour orgue.

Cette récompense souligne l'apport global d'un compositeur dans le domaine de la musique pour orgue et, encore une fois, je me sens non seulement acceptée mais appréciée pour le travail que je réalise avec passion et authenticité, depuis toutes ces années ! Avec la pandémie actuelle et tous les bouleversements qui l'accompagnent, je viens d'apprendre que le Congrès est annulé, et conséquemment, je ne sais pas quelle forme prendra cet hommage. Sera-t-il remis à dans deux ans ? Je n'en suis pas encore informée. Tous les événements se bousculent depuis la mi-mars !

Des projets en cours ? Quelles seront vos pièces de demain ?

R.L. : Mon carnet de commandes est bien garni, et ma prochaine année de création comporte des œuvres pour harpe et quatuor à cordes, un *Magnificat* pour chœur et orgue, plusieurs œuvres pour orgue solo, un *Cantabile* pour duo d'orgue (deux organistes, un orgue), et j'en passe. Mes pièces de demain sont tributaires des demandes des interprètes et de ceux qui commandent

les œuvres. Ce qui correspond parfaitement à la mission que je m'étais donnée en décidant de devenir compositrice : écrire une musique utile, qui deviendra témoin de l'époque dans laquelle je vis, et à travers laquelle je peux m'accomplir, avec passion et bonheur.

Une question de circonstances pour terminer : nous sortons, au niveau international, d'une période difficile de confinement. Comment l'avez-vous vécue ?

R.L. : En fait, nous n'en sortons pas encore vraiment, chez-nous en tout cas, et il m'apparaît encore impossible de prévoir les mois à venir en ce qui a trait aux récitals d'orgue. Je continue de recevoir des nouvelles annulations de concerts, et mon automne est passablement compromis à ce point de vue. Par contre, comme mon agenda de commandes avait une portée dans le temps de plus d'un an, j'en profite pour mettre mes échéanciers à jour. Et puisque beaucoup d'organistes sont en congé forcé, ils me pressent de commencer leur propre commande, car ils ont plus de temps pour apprendre du nouveau répertoire !

En tant que compositrice, le « confinement » fait partie intégrante de ma profession et de ma vie sociale lorsque je suis en période de création ! Et le fait que mon travail d'église soit en « mode-pause », me donne une latitude de temps pour la composition dont je bénéficie rarement, ce qui fait que je vis bien ces événements pour l'instant. Évidemment, comme tous les artistes, je suis inquiète des conséquences de la crise à plus long terme : les concerts reprendront sous quelle forme ? Et les commanditaires pour de nouvelles œuvres seront-ils plus rares ? Mais il est inutile de s'inquiéter pour ce qu'on ne peut prévoir ni changer, alors je me tourne vers mon papier à musique et j'écris !... ●

Propos recueillis par Pascale Rouet

• POUR ALLER PLUS LOIN...

https://www.youtube.com/channel/UCJM97Uqpl_2o0YBTcHGA4sg
www.rachellaurin.com